

Compte de libre passage

Votre avoir de caisse de pension est entre de bonnes mains

Rémunérez votre capital du 2^{ème} pilier à un taux préférentiel intéressant avec le compte de libre passage de la Baloise Bank. Pour un meilleur rendement, investissez votre avoir de caisse de pension dans des fonds de placement.

Un compte de libre passage au nom d'un assuré du 2^{ème} pilier permet à ce dernier de transférer des fonds de la caisse de pension lorsqu'il interrompt son activité professionnelle, également provisoirement, p.ex. pendant une période de chômage, pendant une période de maternité, lors d'un départ à l'étranger ou pour exercer une activité indépendante, sinon définitivement sans que des prestations de vieillesse ne lui soient versées.

Idéal pour

- les adultes âgés de 25 à 70 ans

Voici vos avantages

- placement de la prestation de libre passage conforme à la loi pendant une phase de transitoire
- nombreux avantages fiscaux
- transfert vers une autre institution de prévoyance possible
- mise en gage pour le financement d'un logement en propriété à usage propre
- sélection intéressante de solutions très diversifiées de placement en titres

Conditions et prix

- tenue de compte gratuite
- gestion du dépôt de titres: 0,20% par an
- Max. 0,80% de courtage lors de la souscription de parts de fonds
- rachat de parts de fonds gratuit

Conditions de retrait

Votre capital constitué est disponible au plus tôt cinq ans avant l'âge ordinaire de la retraite AVS. Vous pourriez toutefois liquider votre compte de prévoyance avant l'heure et retirer votre capital dans les cas suivants:

- si vous construisez ou achetez un logement en propriété à usage propre ou amortissez votre hypothèque sur un logement à usage propre (possible tous les cinq ans);
- si vous quittez la Suisse définitivement (expatria-

tion) – à condition que vous ne déménagiez pas dans un pays de l'UE ou de l'AELE où le retrait de la part obligatoire de l'avoir LPP ne serait pas possible car vous seriez également soumis à une assurance de prévoyance professionnelle obligatoire

- si vous commencez à exercer une activité indépendante;
- si vous perceviez une rente d'invalidité totale;
- si vous rachetiez des cotisations manquantes à une institution de prévoyance professionnelle non soumise à l'impôt

Solution de placement en titres

- Bénéficiez de chances de rendement plus élevées à long terme en plaçant votre fortune (ou une partie de celle-ci) en parts de fonds de la Fondation de la Baloise pour le placements des capitaux.

	Produits	Valeur
Investisseurs prudents	LPP-Mix 15 Plus R	12424959
	LPP-Mix 25 Plus R	12424966
	LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40 R	34387912
Investisseurs équilibrés	LPP-Mix 40 Plus R	12424973
Investisseurs axés sur la croissance	LPP-Mix Dynamic Allocation 0-80 R (Dépassement de la part d'actions selon OPP2 possible)	43200504
Investisseurs ouverts à prendre des risques	Baloise Actions Global 0-100 R (Dépassement de la part d'actions selon OPP2 possible)	56015025

Contact

Votre conseiller à la clientèle se tient à votre entière disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. Contactez-nous:

Baloise Service Line 0848 800 806
bank@baloise.ch